

Planification des principales évaluations Classe S.A.I.S. au primaire

Année scolaire 2023-2024

Cette année, trois bulletins scolaires vous parviendront aux mois de novembre, mars et juin. Les normes et modalités vous informent du programme éducatif utilisé pour votre enfant et des compétences évaluées à chaque étape.

Le programme éducatif **CAPS** place l'enfant au centre des apprentissages. Pour le suivre dans son parcours scolaire, le programme CAPS se sert de 5 compétences axées sur la participation sociale. Chacune de ces compétences sera évaluée tout au long de l'année à travers différentes situations d'apprentissage afin de vous donner le plus fidèlement possible le portrait de votre enfant mais aussi le soutien que nous lui avons fourni pour y arriver. L'évaluation de votre enfant sera directement liée à son plan d'intervention et à tout autres besoins spécifiques.

Programme éducatif CAPS (Compétences axées sur la participation sociale)

Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Communiquer : comprendre un message lu ou entendu, produire un message verbal ou écrit et participer à un échange verbal ou écrit.		x	
Exploiter l'information disponible dans son environnement : reconnaître diverses sources d'information. Sélectionner l'information demandée et en tenir compte pour agir.	x		
Interagir avec son milieu : s'impliquer dans la vie de groupe. Porter attention aux autres. Respecter des règles de vie et de normes sociales dans différentes situations offertes.			x
Agir avec méthode : comprendre une tâche. Se préparer à une tâche. Accomplir une tâche demandée.		x	
Agir de façon sécuritaire : reconnaître un danger possible. Adopter un comportement approprié. Connaître la procédure en cas d'urgence.	x		x